

Le Conseil de Paris favorable à un étiquetage différencié

04.07.2013

Categories: Boycott consommateur

Le Conseil de Paris s'est prononcé, le mardi 11 juin, en faveur de l'étiquetage différencié des produits des colonies.

Le vœu examiné par la Commission internationale lors de sa séance du matin, a été déposé par Emmanuelle Becker et Aline Arrouze, du groupe Communiste et élues du Parti de gauche, suite à l'adoption d'un vœu du même type par le Conseil d'arrondissement de Paris 14.

L'action engagée par l'AFPS Paris 14-6 et la LDH Paris 14—6 auprès des distributeurs locaux a été déterminante pour décider les élus municipaux à prendre une telle position.

[Lire le document](#)